

LE TRI DES DECHETS MENAGERS

« Adoptez la tri attitude ? »

En moyenne, un français produit 400 kg de déchets ménagers par an. Les performances de tri sur le territoire ne cesse d'augmenter chaque année pour passer de 18,4 % en 2006 à **18,9 %** en 2007. La « tri attitude » est ainsi définitivement entrée dans les mœurs...

Trier... un geste facile à réaliser au quotidien.

Des conteneurs, aux couleurs du tri, sont à votre disposition à côté du cimetière, avenue de la gare et sur le chemin au bord du Pétochin près du centre commercial.

Bleu... pour les Papiers/Cartons :



NE PAS DEPOSER

Films plastiques enveloppant les revues, papiers et cartons souillés, mouchoirs en papier.

Jaune... pour les Plastiques/Métaux/Briques alimentaires



NE PAS DEPOSER

Sacs et films plastiques, pots de produits laitiers, barquettes en plastique ou en polystyrène.

Et vert... pour le Verre bien sûr !



NE PAS DEPOSER

Vaisselle, faïence, porcelaine, pots de fleurs, ampoules, vitres et miroirs.

Les erreurs « classiques » !

Contrairement aux idées reçues, il est **inutile de laver vos emballages** avant de les jeter : lorsqu'ils sont sales, il suffit de bien les vider. Cela permet d'éviter de consommer de l'eau qu'il faudra ensuite traiter !

Parmi les méprises les plus fréquentes, celles qui concernent les emballages plastiques : **seuls les bouteilles et les flacons se recyclent**. TOUS les autres plastiques sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.

Ces consignes ne sont pas à prendre à la légère : à chaque erreur de tri, c'est la collectivité (donc vous) qui paie. En effet, une fois collectés, les déchets triés sont acheminés jusqu'au centre de tri où des agents repèrent les erreurs pour réacheminer ensuite les refus jusqu'au centre d'enfouissement. Ces opérations représentent du temps et des coûts supplémentaires, notamment en termes de transport. Alors restez vigilants !

Trier... c'est bon pour l'environnement et le porte-monnaie !

En triant chaque jour vos emballages,...

Vous leur donnez un ticket pour une seconde vie... Mais savez vous laquelle ?

Exemple : Le devenir des matériaux du bac jaune :

19 000 boîtes de conserve = 1 voiture

670 canettes = 1 vélo

27 bouteilles en plastique = 1 pull polaire

Vous contribuez à la protection de l'environnement, en réalisant des économies d'énergie et en préservant les ressources naturelles... *Jugez par vous même !*

Chaque tonne d'emballages en carton recyclée permet d'économiser **2,5 tonnes de bois**.

Chaque tonne d'aluminium recyclée fait économiser **1 année de la consommation en énergie de trois personnes !**

Vous allégez votre porte-monnaie !

En effet, trier permet d'éviter l'enfouissement de matériaux recyclables, coûteux pour la collectivité et le contribuable. De plus, les emballages triés sont vendus aux usines qui en assurent le recyclage.

Triez... le bonheur est dans le recyclé !

Le tableau ci-dessous récapitule *les évolutions des taux de recyclage des Ordures Ménagères* entre 2006 et 2007. Des efforts sont encore à faire pour atteindre une performance de tri de 25% d'ici 2015. Nous constatons par ailleurs que le tri du verre et de l'aluminium reste insuffisant, alors que ces deux matériaux sont recyclables à l'infini et sans perte de qualité !

| | 2006 | 2007 |
|--|--------------------------------|---------------------------|
| Verre | 29,5 kg/hab | 29,8 kg/hab |
| Papiers/Cartons | 32,4 kg/hab | 33,6 kg/hab |
| Plastiques/Métaux/ Briques alimentaires | 4,6 kg/hab | 4,8 kg/hab |
| TOTAL COLLECTES SELECTIVES | 66,5 kg/hab | 68,2 kg/hab |
| Refus de Tri | 3,2 kg/hab | 3,4 kg/hab |
| Ordures ménagères résiduelles | 292,1 kg/hab | 290,0 kg/hab |
| TOTAL GISEMENT | 361,7 kg/hab 162 973 Tonnes | 361,6 kg/hab 165 664 T |
| TAUX DE RECYCLAGE | 18,4 % | 18,9 % |

La magie du recyclage !

En 2007, grâce à votre geste de tri, le SYTRAD (Le SYTRAD est le **Syndicat de Traitement des déchets Ardèche Drôme**. Son territoire couvre 358 communes de tailles très diverses et compte près de 500 000 habitants.)

a recyclé l'équivalent de :

- ✓ **1,9 million pulls polaires** à l'aide du plastique transparent (PET) ;
- ✓ **33 030 bacs de collecte** de 120 litres à l'aide du plastique opaque (PEHD) ;
- ✓ **8 902 chariots** en acier ;
- ✓ **8 189 cadres de vélo** en aluminium ;
- ✓ **1,7 million rouleaux de papier toilette** grâce aux briques alimentaires ;
- ✓ **84,9 millions boîtes à chaussures** en carton ;
- ✓ **37,8 millions nouvelles bouteilles** de 75 cl.

Recycler... la Terre vous le rendra !

Le recyclage des déchets ménagers sur le territoire du SYTRAD a permis d'économiser en 2007 :

- **243 493 MWh d'énergie** (soit l'équivalent de la consommation en énergie de 23 640 habitants par an !);
- **337 336 m³ d'eau** (soit la consommation annuelle moyenne de 6 133 habitants);
- **1 020 849 litres de pétrole brut** grâce au recyclage des plastiques
- **49 235 tonnes de bois** grâce au recyclage du papier/carton.

Pour en savoir plus ou recevoir de la documentation sur le tri et le recyclage, n'hésitez pas à contacter Julie :
julie@sytrad.fr – Tél. : 04 75 57 80 00
ou à visiter le site Internet du SYTRAD :
www.sytrad.fr !

par Vandermoere Francis (d'après des documents établis par le SYTRAD)
Conseiller délégué à l'environnement
Vice président du SICOM du dauphin